

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE TROIS-PISTOLES**

À une séance régulière du Conseil municipal de la Ville de Trois-Pistoles tenue le 13 mai 2013 à 19 h 30 en la salle du conseil située à l'hôtel de ville et à laquelle sont présents :

M. Réjean Rioux, conseiller,
M. Gilbert Larrivée, conseiller,
Mme Micheline Lepage, conseillère,
Mme Jacinthe Veilleux, conseillère,
Mme Marie LeBlanc, conseillère.

Formant quorum sous la présidence de M. Jean-Pierre Rioux, maire.

M. Maurice Vaney, conseiller, est absent.

Sont également présents Mme Cindy Lafrenière, greffière, M. Daniel Thériault, trésorier et M. Marc Lemay, directeur général.

4 citoyens assistent à l'assemblée.

12 552

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**Il est proposé par Réjean Rioux,
Appuyé par Marie LeBlanc,
Et résolu unanimement,**

Que : le Conseil municipal de Trois-Pistoles approuve l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE

12 553

**ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU 8 ET DU 15
AVRIL 2013**

**Il est proposé par Micheline Lepage,
Appuyé par Jacinthe Veilleux,
Et résolu unanimement,**

Que : le Conseil municipal de Trois-Pistoles approuve les procès-verbaux des séances du 8 et du 15 avril 2013, tels que déposés aux membres du conseil.

ADOPTÉE

12 554

ADOPTION DES DÉBOURSÉS D'AVRIL 2013

**Il est proposé par Gilbert Larrivée,
Appuyé par Réjean Rioux,
Et résolu unanimement,**

Que : le Conseil municipal de Trois-Pistoles approuve et autorise le paiement des déboursés du mois d'avril 2013 au montant total de 487 684,32 \$.

ADOPTÉE

12 555

DONS ET SUBVENTIONS

**Il est proposé par Marie LeBlanc,
Appuyé par Micheline Lepage,
Et résolu unanimement,**

Que : le Conseil municipal autorise le versement des subventions suivantes :

- Carrefour jeunesse-emploi Rivière-du-Loup / Les Basques (Fonds jeunesse des Basques) 1 500,00 \$
- Marche de la Mémoire 50,00 \$
- Club la Bonne humeur de l'âge d'or 3 902,40 \$

➤ Société d'action nationale de Trois-Pistoles	100 \$
➤ Maison des jeunes	6 542 \$
➤ Société d'histoire et de généalogie (150 ^e anniversaire de l'arrivée des religieuses Jésus-Marie)	200 \$
➤ Fondation de la santé de Rivière-du-Loup	100 \$
➤ Fondation du centre hospitalier régional de Rimouski	100 \$
➤ Société canadienne du cancer	100 \$

ADOPTÉE

12 556

SERVICE D'INSPECTION ET RAMONAGE DES CHEMINÉES – SAISON 2013

**Il est proposé par Réjean Rioux,
Appuyé par Jacinthe Veilleux,
Et résolu unanimement,**

Que : La Ville de Trois-Pistoles retienne les services de "Service de ramonage M. Ouellet Enr." afin d'effectuer l'inspection et le ramonage des cheminées pour la saison 2013;

Les coûts chargés aux contribuables par l'entreprise retenue sont les suivants :

- Inspection seulement : 17 \$
- Ramonage et ramassage des résidus incluant l'inspection : 30 \$

ADOPTÉE

12 557

POLITIQUE DE TARIFICATION DU SERVICE DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

**Il est proposé par Micheline Lepage,
Appuyé par Gilbert Larrivée,
Et résolu unanimement,**

Que : Le Conseil de Ville entérine la politique de tarification du Service des loisirs, de la culture et des communications telle que révisée suite à l'ajout d'une section concernant le caveau-théâtre.

ADOPTÉE

12 558

DEMANDES AUX GOUVERNEMENTS PROVINCIAL ET FÉDÉRAL RELATIVES AUX ENJEUX DES MUNICIPALITÉS RIVERAINES DU FLEUVE SAINT-LAURENT

**Il est proposé par Gilbert Larrivée,
Appuyé par Réjean Rioux,
Et résolu unanimement,**

De demander aux gouvernements provincial et fédéral :

- D'inclure les travaux de remise à niveau et de revitalisation des berges dans les programmes d'infrastructures ;
- De permettre aux municipalités de mettre en priorité leurs investissements et de les laisser décider si les fonds reçus seront utilisés pour les berges ou pour les infrastructures ;
- De créer un portail unique afin de concentrer à un même endroit l'information relative à la protection et à l'aménagement des berges ;
- De créer une table nationale du Plan Saint-Laurent et d'y faire participer les élus des municipalités riveraines, puisque ces derniers sont imputables ;
- De reconduire le Programme fédéral de cession des ports au-delà de 2013 pour les quais de Transports Canada, avec enveloppe financière appropriée et de conserver un réseau d'installations portuaires stratégique ;
- Que Pêches et Océans Canada et la Garde côtière canadienne renoncent à la fermeture du Centre de sauvetage maritime de Québec.

ADOPTÉE

12 559

MISE À PIED M. DENIS LEBLOND

**Il est proposé par Marie LeBlanc,
Appuyé par Jacinthe Veilleux,
Et résolu unanimement,**

Que: Le Conseil municipal autorise la mise à pied de M. Denis Leblond à titre d'employé saisonnier au service des travaux publics à compter du 13 avril 2013. Le Conseil de Ville remercie M. Leblond pour le travail qu'il a effectué au cours de la période hivernale.

ADOPTÉE

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2012 ET DU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

M. Daniel Thériault, trésorier, dépose le rapport financier 2012 et le rapport de l'auditeur indépendant préparés par la firme Deloitte.

12 560

ADHÉSION À LA JEUNE CHAMBRE DES BASQUES

**Il est proposé par Réjean Rioux,
Appuyé par Micheline Lepage,
Et résolu unanimement,**

Que : le Conseil de Ville de Trois-Pistoles autorise le paiement de la cotisation annuelle de 50 \$ pour l'adhésion de la Ville à la Jeune Chambre des Basques.

ADOPTÉE

12 561

AMÉNAGEMENT PAYSAGER – PISCINE, CENTRE CULTUREL ET CASERNE

ATTENDU QUE la Ville de Trois-Pistoles demandait des propositions par appel d'offres sur invitation pour la réalisation de l'aménagement paysager de la piscine, du centre culturel et de la caserne;

ATTENDU QUE les propositions suivantes ont été déposées:

SOUMISSIONNAIRE	PRIX (AVANT TAXES)			
	Piscine	Centre culturel	Caserne	Total
Paysagiste Rioux	4 050 \$	4 200 \$	4 250 \$	12 500 \$
Aménagement Benoit Leblond	5 495 \$	6 285 \$	5 200 \$	16 980 \$

Pour ces motifs,

**Il est proposé par Jacinthe Veilleux,
Appuyé par Marie LeBlanc,
Et résolu unanimement,**

Que: la Ville de Trois-Pistoles retienne la proposition de Paysagiste Rioux, au montant de 12 500 \$, plus taxes pour la réalisation de l'aménagement paysager de la piscine, du centre culturel et de la caserne incendie.

ADOPTÉE

12 562

ADHÉSION AU CONSEIL DE LA CULTURE DU BAS-ST-LAURENT

**Il est propose par Réjean Rioux,
Appuyé par Marie LeBlanc,
Et résolu unanimement,**

Que : le Conseil de Ville renouvelle son adhésion au Conseil de la culture du Bas-St-Laurent pour l'année 2013-2014 au coût de 100 \$.

ADOPTÉE

12 563

PROPOSITION DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR L'EXPERTISE DE CONFORMITÉ DE GRADINS AMOVIBLES

**Il est proposé par Gilbert Larrivée,
Appuyé par Micheline Lepage,
Et résolu unanimement,**

Que : la Ville de Trois-Pistoles accepte la proposition de Génivar concernant les services professionnels pour l'expertise de conformité des gradins amovibles du Centre Claude-Robillard pour un montant de 2 800 \$ plus taxes.

ADOPTÉE

12 564

SOUSSION GESTION PRO-LIGNE MARQUAGE DE LA CHAUSSÉE

**Il est proposé par Marie LeBlanc,
Appuyé par Réjean Rioux,
Et résolu à l'unanimité;**

Que : le Conseil de Ville accepte la soumission déposée par Gestion Pro-Ligne pour le marquage de la chaussée au montant de 9 194,45 \$ plus taxes.

ADOPTÉE

12 565

CONTRIBUTION ANNUELLE À LA CROIX-ROUGE CANADIENNE POUR LE SERVICE AUX SINISTRÉS

**Il est proposé par Jacinthe Veilleux,
Appuyé par Micheline Lepage,
Et résolu unanimement,**

Que : Le Conseil autorise le versement d'une contribution de 520,65 \$ à la Croix-Rouge canadienne dans le cadre de l'entente de services aux sinistrés.

ADOPTÉE

12 566

SÉCURITÉ DE LA ROUTE 293

CONSIDÉRANT QUE depuis plusieurs années la MRC des Basques priorise l'amélioration de la sécurité du secteur des quatre courbes successives de la route régionale 293 à Notre-Dame-des-Neiges, lequel secteur détient un des plus haut taux de traumatisme du Bas-Saint-Laurent : en effet, au moins six personnes y sont décédées accidentellement et plus d'une centaine d'accidents, parfois graves, y sont survenus;

CONSIDÉRANT QUE ce secteur de la route 293 présente des lacunes importantes sur le plan de la sécurité, en particulier en période hivernale, les courbes prononcées et la pente créent un niveau élevé de risque d'accidents tant pour les camions lourds que pour les autres véhicules ;

CONSIDÉRANT QU'un comité de suivi des améliorations de la route 293, formé en 2005 en collaboration avec la MRC, les municipalités touchées par le tracé, la Chambre de commerce de Saint-Jean-de-Dieu et la Jeune Chambre des Basques, recommandait unanimement que la région des Basques priorise pour la route 293 le secteur en question situé à Notre-Dame-des-Neiges;

CONSIDÉRANT QUE l'urgence d'améliorer la sécurité de cette route régionale fait toujours consensus dans le milieu;

CONSIDÉRANT QU'en juin 2008 le Comité consultatif agricole (CCA) de la MRC était en faveur d'un tracé amélioré car «*cela permettrait de sauver des vies*»;

CONSIDÉRANT les engagements passés du ministère des Transports (MTQ) à solutionner rapidement cette problématique de premier plan pour la sécurité de la population;

CONSIDÉRANT QUE le MTQ a consulté la population le 12 décembre 2012 au sujet de l'amélioration de la sécurité de cette portion de la route 293 et qu'il a présenté divers scénarios de tracé pour y améliorer la sécurité;

CONSIDÉRANT QUE, selon le MTQ, le meilleur scénario (dénommé scénario B) se localiserait hors de la zone urbaine du 2^e Rang Centre, serait d'une longueur de 3,6 km dont 1,8 km de voie lente et représenterait un

investissement d'environ 16,0 M\$; ce scénario aurait également les caractéristiques suivantes :

- Courbes horizontales respectant les normes;
- Présence de courbes conformes permettant de réduire la vitesse tout en maintenant la fluidité;
- Trois intersections à angle de croisement sécuritaire;
- Circulation de transit hors de la zone urbaine : conflits d'usage éliminés (sécurité) et amélioration de la qualité de vie (sonore, véhicules lourds);
- Déblais et remblais équilibrés;
- Effet potentiel sur les puits d'eau potable;

CONSIDÉRANT QUE ce scénario (scénario B) a fait l'unanimité de la population présente à la rencontre de consultation du 12 décembre 2012;

CONSIDÉRANT QUE la route régionale 293 est un important axe routier pour le développement du Bas-Saint-Laurent, reliant Trois-Pistoles au Témiscouata en passant par Saint-Jean-de-Dieu ;

CONSIDÉRANT QUE le schéma d'aménagement et de développement de la MRC est d'accord avec l'opportunité d'améliorer le tracé de cette portion de la route 293 ;

Pour ces motifs,

Il est proposé par Micheline Lepage,

Appuyé par Réjean Rioux,

Et résolu unanimement,

Que : le Conseil :

- appuie ledit scénario B d'amélioration de la route 293 en raison des nombreux avantages qu'il représente, notamment sur le plan de la sécurité des usagers de la route, de la faisabilité technique et de la qualité de vie ;
- insiste sur l'importance d'assurer un approvisionnement en eau potable aux résidents voisins du projet;
- rappelle à nouveau qu'il priorise l'amélioration de ce secteur dangereux et mortel de la route régionale 293 et demande au ministère des Transports de faire de même dans sa programmation à court terme;
- souligne que ces travaux sont tout aussi importants sinon plus, sur le plan des vies humaines, que le prolongement de l'autoroute 20;
- achemine la présente résolution à la direction régionale du MTQ à Rimouski et à la MRC des Basques.

ADOPTÉE

12 567

AUTORISATION DE LA TENUE DE L'ACTIVITÉ OPTI-VÉLO DANS LES RUES DE LA VILLE

ATTENDU QUE le Club optimiste de Trois-Pistoles a demandé l'autorisation de faire une activité en vélo dans certaines rues de la ville, le samedi 8 juin 2013 ou, en cas de mauvais temps, le dimanche 9 juin 2013 ;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 11 du règlement concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics le Conseil de Ville peut autoriser la tenue d'une telle activité à certaines conditions ;

Pour ces motifs,

Il est proposé par Jacinthe Veilleux,

Appuyé par Gilbert Larrivée,

Et résolu unanimement,

Que : Le Conseil municipal de Trois-Pistoles autorise le Club optimiste de Trois-Pistoles à procéder à OPTI-VÉLO le samedi 8 juin 2013 ou, en cas de mauvais temps, dimanche le 9 juin 2013, et ce, conditionnellement à ce que l'organisme ait présenté à la Sûreté du Québec, préalablement à la tenue de l'activité, un plan de l'activité et qu'il satisfasse aux exigences de sécurité prescrites par ce corps policier ;

Que : Une copie de la présente résolution soit transmise à la Sûreté du Québec, poste de la MRC des Basques.

ADOPTÉE

12 568

SIGNATURE DU CONTRAT DE SERVICE AVEC PÊCHES ET OCÉANS CANADA

CONSIDÉRANT QUE la première expertise du quai éperon recommandait d'effectuer une expertise structurale des murs berlinois;

CONSIDÉRANT QUE Pêches et Océans Canada s'est engagé à défrayer un montant n'excédant pas 12 000 \$ pour la réalisation de cette étude;

Pour ces motifs,

Il est proposé par Marie LeBlanc,

Appuyé par Réjean Rioux,

Et résolu unanimement,

Que : le Conseil de Ville entérine la signature de Cindy Lafrenière, greffière, pour le contrat de service avec Pêches et Océans Canada pour le versement d'un montant n'excédant pas 12 000 \$ pour l'analyse structurale du mur berlinois du quai éperon en date du 10 mai 2013.

ADOPTÉE

12 569

OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS – INSPECTION DU QUAI ÉPERON – ANALYSE STRUCTURALE DES PIEUX DU MUR BERLINOIS

ATTENDU QUE Pêches et Océans Canada s'est engagé à verser une subvention n'excédant pas 12 000 \$ pour la réalisation de cette expertise;

Pour ce motif,

Il est proposé par Réjean Rioux,

Appuyé par Gilbert Larrivée,

Et résolu unanimement,

Que : Le Conseil de Ville accepte l'offre de services de Roche au montant de 11 400 \$ plus taxes concernant l'inspection structurale des pieux du mur berlinois du quai éperon.

ADOPTÉE

12 570

ENTENTE POUR L'INSPECTION DU SYSTÈME DE PROTECTION INCENDIE DE L'ARÉNA BERTRAND-LEPAGE

Il est proposé par Jacinthe Veilleux,

Appuyé par Marie LeBlanc,

Et résolu à l'unanimité,

Que : Le Conseil entérine la signature de M. Frédéric Jean, directeur des loisirs, en date du 7 mai 2013 pour l'entente avec les Gicleurs de l'est pour l'inspection annuelle du système de protection incendie de l'Aréna Bertrand-Lepage au montant de 595,00 \$ plus taxes.

ADOPTÉE

12 571

ACHAT D'UN TRACTEUR POUR LE SERVICE DES LOISIRS

Il est proposé par Marie LeBlanc,

Appuyé par Micheline Lepage,

Et résolu unanimement,

Que : Le Conseil de Ville accepte l'offre d'Alcide Ouellet et fils au montant de 13 898 \$ plus taxes concernant l'achat d'un tracteur pour le service des loisirs.

ADOPTÉE

PÉRIODE DES QUESTIONS :

Les questions ont porté sur :

1. Aménagement paysager;
2. Gradins amovibles.

12 572

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**Il est proposé par Réjean Rioux,
Appuyé par Gilbert Larrivée,
Et résolu à l'unanimité,**

Que : La séance soit levée. Il est 19 h 50.

ADOPTÉE

**Jean-Pierre Rioux
Maire**

**Cindy Lafrenière
Greffière**